COMMUNE DE SAUBENS

Département de la Haute-Garonne

SAUBENS SAUBENS

Envoyé en préfecture le 02/10/2024 Reçu en préfecture le 02/10/2024

teçu en prefecture le 02/

Publié le

ID: 031-213105331-20240926-202447-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/47

Objet

Demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des itinéraires de Randonnée « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle »

en exercice: 18
présents: 14
votants: 18
exprimés
pour: 18
contre: 0
abstentions: 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 20/09/2024

<u>Présents</u>: MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, LAHANA Agnès, NADEAU MASSON Tiphaine, RENAUD Sandrine, PENNEROUX Béatrice

MM BERGIA Jean-Marc, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, PEYRIERES David

Procurations:

Mme MASSIA Kristel à M. GUILLEMET Olivier Mme ZIOUANI Mahjouba à Mme CARISTAN Carole M. MERCI Bernard à Mme GARY Isabelle

M. BONNET Benoît à M. PEYRIERES David

Secrétaire de séance : Mme NADEAU MASSON Tiphaine

Par délibération du 28 mars 2024 le Conseil municipal a décidé de la création des itinéraires de randonnée non motorisée dénommés « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle »

Les services du Département ont réalisé l'analyse technique, juridique et environnementale des itinéraires « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne-petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle »

Ces itinéraires empruntent les voies et chemins tels qu'ils sont décrits dans les tableaux et les cartes ciannexés.

M. le Maire précise que la présente délibération a pour objectif que le Conseil municipal se prononce sur le tracé précis et définitif des itinéraires pour lequel il convient de demander au Conseil départemental de la Haute-Garonne leur inscription au PDIPR.

L'inscription au PDIPR des chemins ruraux domaine privé de la commune, implique que ceux-ci ne pourront ni être aliénés ni supprimés sans que la commune n'ait au préalable proposé au Département un itinéraire de substitution et que ce-dernier l'ait accepté. Cette obligation s'impose également aux parcelles communales traversées.

Après avoir entendu l'exposé,

Vu l'article L361-1 du Code de l'environnement,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28/03/2024

Considérant l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- ARRETE le tracé définitif des itinéraires « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne-petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle » tels que décrit dans les tableaux et les cartes annexés ;
- AUTORISE l'ouverture, le balisage, les aménagements sécuritaires nécessaires et l'entretien des itinéraires;
- ▶ DEMANDE au Conseil départemental de la Haute-Garonne l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) des itinéraires « Villate-Saubens : entre

campagne et Garonne- petite boucle » et « Villate-Sauben boucle »

Envoyé en préfecture le 02/10/2024 Reçu en préfecture le 02/10/2024 S : éntre campagne et Gard Publié le



ID: 031-213105331-20240926-202447-DE

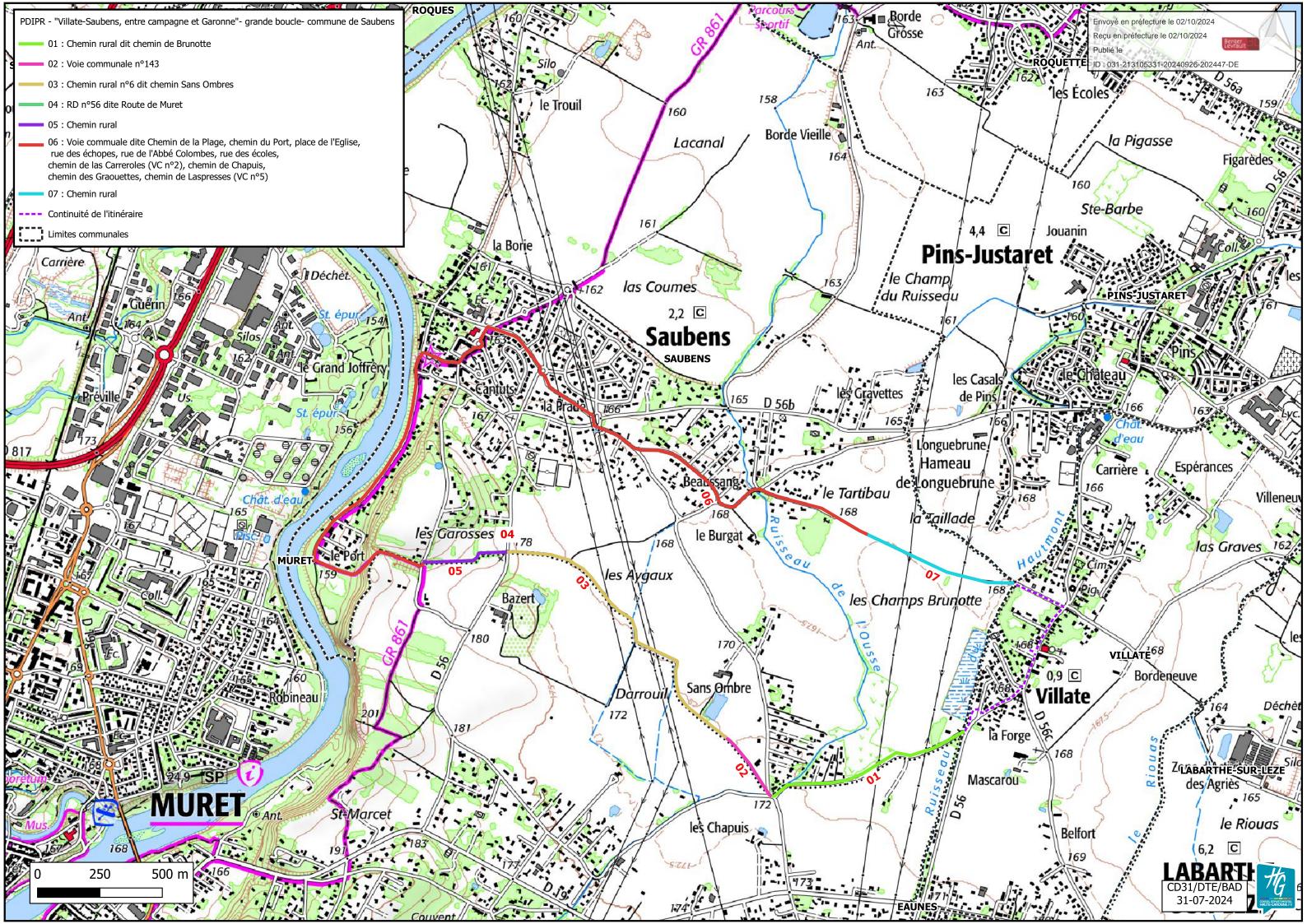
- REALISE ou fait réaliser les travaux dans le respect de la réglementation environnementale en vigueur en vue de préserver la biodiversité et les paysages et de respecter les conditions du règlement départemental d'aide financière pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des sentiers de randonnée non motorisée,
- > AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- > EST INFORME que la présente délibération sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne ;

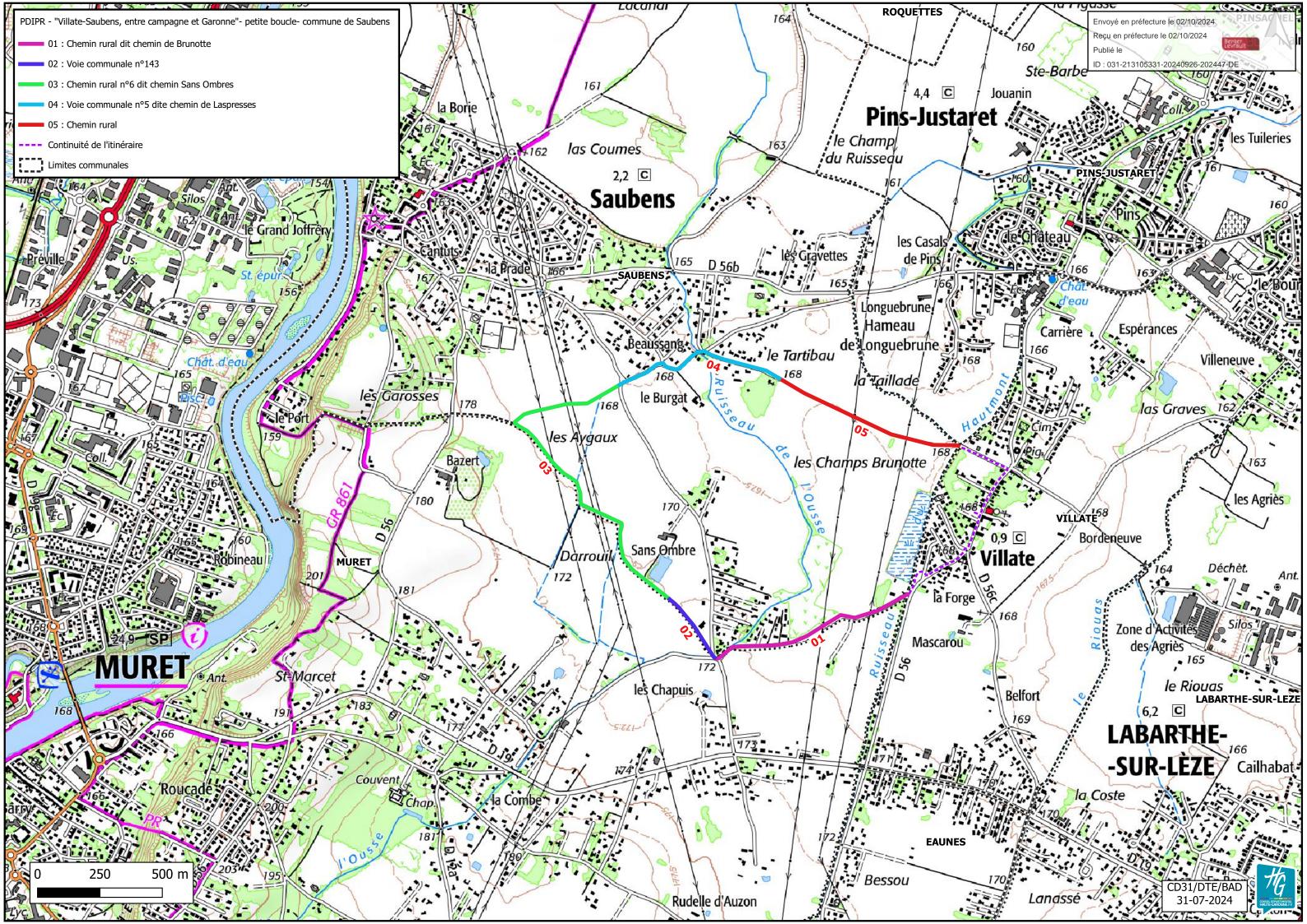
Les signatures sont au registre. Fait à Saubens, le 27 septembre 2024

Le Maire,

Le Maire,

JM BERGIA





COMMUNE de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Reçu en préfecture le 02/10/2024 Garonne - Inscription de l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et l'Albert de Saubens - Sentiers de l'Albert de l'Albert de l'Albert de Saubens - Sentiers de l'Albert de l'Albert de Saubens - Sentiers de l'Albert de au PDIPR de la Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

ID: 031-213105331-20240926-202447-DE

N° tronçon	Nom et nature juridique de la voie empruntée	Partie affectée à la randonnée	Longueur en m		
Villate	Villate-Saubens, entre campagne et Garonne- grande boucle				
1	Chemin rural dit chemin de Brunotte	de la limite communale avec Villate à la voie communale n°143	843		
2	Voie communale n°143	du chemin rural dit Chemin de Brunotte au chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres	298		
3	Chemin rural n°6 dit chemin Sans Ombres	de la voie communale n°143 à la RD n°56	1261		
4	RD n°56 dite Route de Muret	du chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres au Chemin rural	7		
5	Chemin rural	de la Rd n°56 à la voie communale dite Chemin de la Plage	349		
О	Voie commuale dite Chemin de la Plage, chemin du Port, place de l'Eglise, rue des échopes, rue de l'Abbé Colombes, rue des écoles, chemin de las Carreroles (VC n°2), chemin de Chapuis, chemin des Graouettes, chemin de Laspresses (VC n°5)	du chemin rural au chemin rural	3751		
7	Chemin rural	de la voie communale n°5 dite chemin de Laspresses à la limite communale avec Villate	626		
		Total du parcours sur la commune	7 135		

COMMUNE de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne e Garonne" - Inscrip au PDIPR de la Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

ID: 031-213105331-20240926-202447-DE

N° tronçon	Nom et nature juridique de la voie empruntée	Partie affectée à la randonnée	Longueur en m		
Villate	Villate-Saubens, entre campagne et Garonne- petite boucle				
1	Chemin rural dit chemin de Brunotte	de la limite communale avec Villate à la voie communale n°143	843		
2	Voie communale n°143	du chemin rural dit Chemin de Brunotte au chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres	298		
3	Chemin rural n°6 dit chemin Sans Ombres	de la voie communale n°143 à la voie communale n°5 dite chemin de Laspresses	1473		
4	Voie communale n°5 dite chemin de Laspresses	du chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres au Chemin rural	721		
5	Chemin rural	de la voie communale n°5 dite chemin de Laspresses à la limite communale avec Villate	776		
		Total du parcours sur la commune	4 111		